

FSRA

Financial Services Regulatory
Authority of Ontario



ARSF

Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers

www.fsrao.ca



Le point trimestriel sur le
**Niveau estimé de
capitalisation de la
solvabilité des régimes
de retraite à prestations
déterminées en Ontario**

31 décembre 2021

25 Sheppard Avenue West
Suite 100
Toronto ON
M2N 6S6
Telephone: 416-250-7250
Toll free: 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6
Téléphone: 416 250-7250
Sans frais: 1 800 668-0128

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF surveille la solvabilité générale et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) en Ontario qui font l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires de régimes de retraite et d'entamer de façon proactive un dialogue avec les promoteurs de régimes, lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Il peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent faire preuve d'un niveau de diligence élevé lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Afin d'obtenir les résultats escomptés et d'accroître la résistance aux tensions périodiques, il est fondamental de se doter d'un cadre de gouvernance efficace, d'avoir une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime et de leurs répercussions et d'en assurer une surveillance étroite, tout en adoptant des stratégies efficaces d'atténuation des risques. Par exemple, à titre de fiduciaire, il est important que l'administrateur d'un régime demeure attentif à la capacité du régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et à la probabilité de procurer les prestations promises selon plusieurs résultats possibles pouvant découler des stratégies de placement et de financement.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2021

La santé des régimes de retraite a continué de s'améliorer de façon constante suivant leur retour rapide aux niveaux d'avant la pandémie il y a un an. Le ratio de solvabilité médian projeté à la fin de 2021 est 25 % plus élevé qu'au 31 mars 2020 et 12 % plus élevé qu'au début de l'année. Le ratio de solvabilité médian est présentement à son plus haut niveau depuis le début des mesures de surveillance.

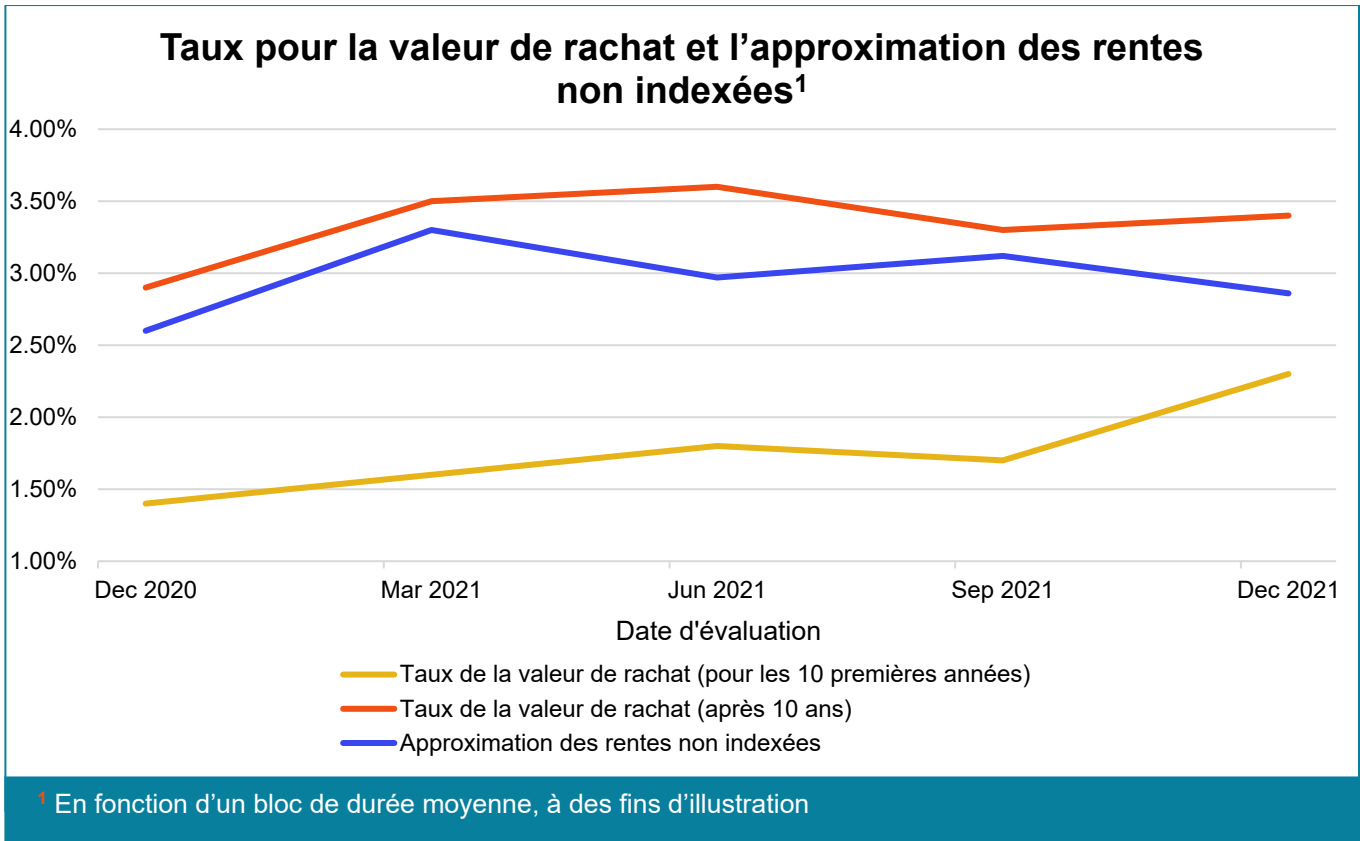
- Le ratio de solvabilité médian projeté était de 110 % au 31 décembre 2021, en hausse par rapport à 106 % au 30 septembre 2021 (et 98 % à la fin de 2020).
- Le pourcentage des régimes de retraite qui devaient être entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité était de 81 % au 31 décembre 2021, et 2 % des régimes de retraite devaient atteindre un ratio de solvabilité inférieur à 85 %.

L'amélioration marquée de la santé des régimes de retraite au cours des derniers trimestres est une bonne nouvelle pour les intervenants du secteur. Cependant, cet optimisme doit être tempéré sachant la nécessité d'exercer une vigilance constante et d'assurer une saine gouvernance au chapitre de la gestion et de l'atténuation du risque d'une détérioration des positions de financement. Même si l'avenir demeure toujours incertain, les promoteurs et les administrateurs peuvent et doivent comprendre quels seront les effets de cette incertitude sur leur régime de retraite. Ils pourront ainsi adopter des stratégies et des procédures pour s'adapter aux conditions émergentes.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2021	T4 2021	T3 2021	T4 2020
Ratio de solvabilité médian	110 %	106 %	98 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	81 %	67 %	45 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	17 %	30 %	42 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	3 %	13 %

La solvabilité projetée dans son ensemble s'est améliorée depuis le dernier trimestre. La hausse de 4 % du ratio de solvabilité médian projeté depuis le 30 septembre 2021 est attribuable aux facteurs suivants :

- Rendement positif des placements des caisses de retraite au T4 de 2021
 - Les estimations de rendement moyen au quatrième trimestre de 2021, brut et net, après dépenses, se chiffraient respectivement à 5,2 % et à 4,9 %.
- Évolution des taux d'actualisation de solvabilité
 - Le taux d'actualisation pour la valeur de rachat non indexée pour la période sélectionnée et la période ultime ont augmenté respectivement de 60 points de base et de 10 points de base, tandis que le taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées a baissé de 26 points de base. Globalement, ces changements ont eu un effet net négligeable sur les actifs.

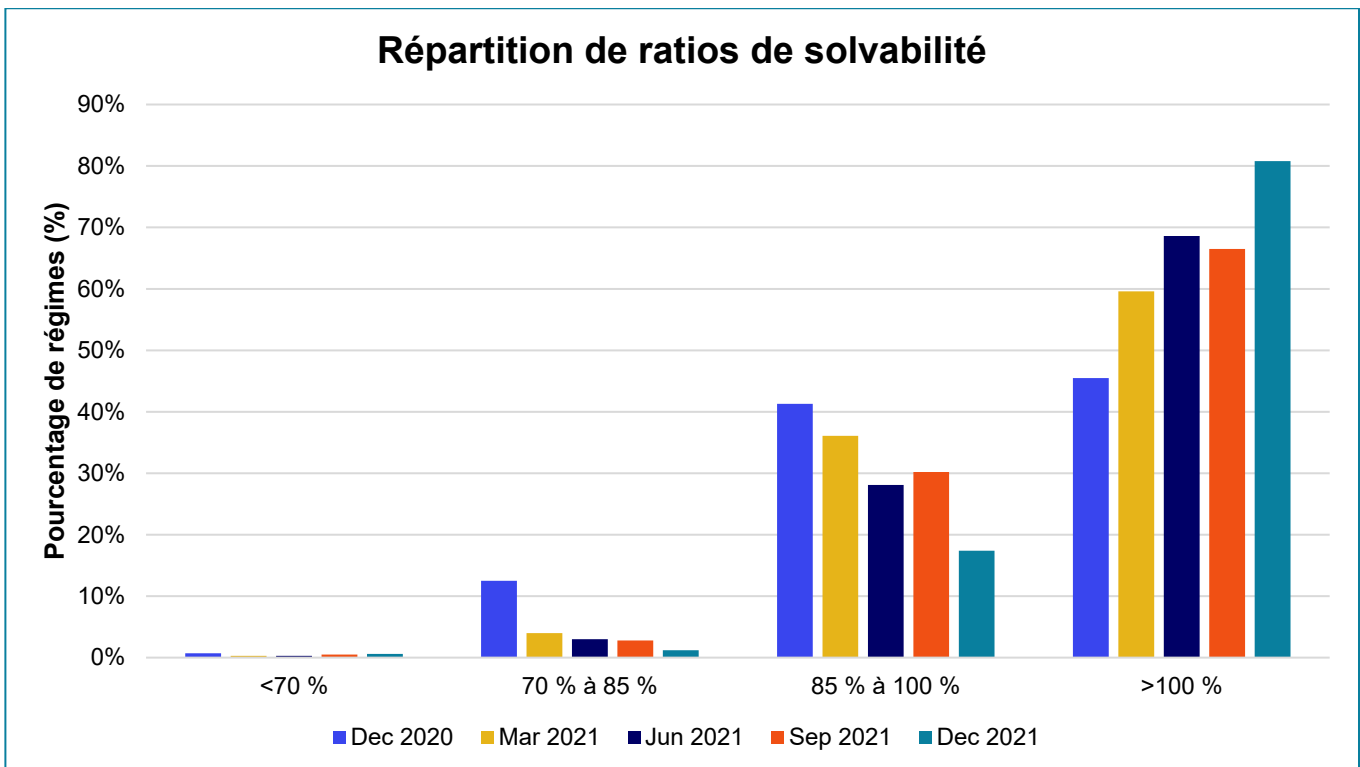
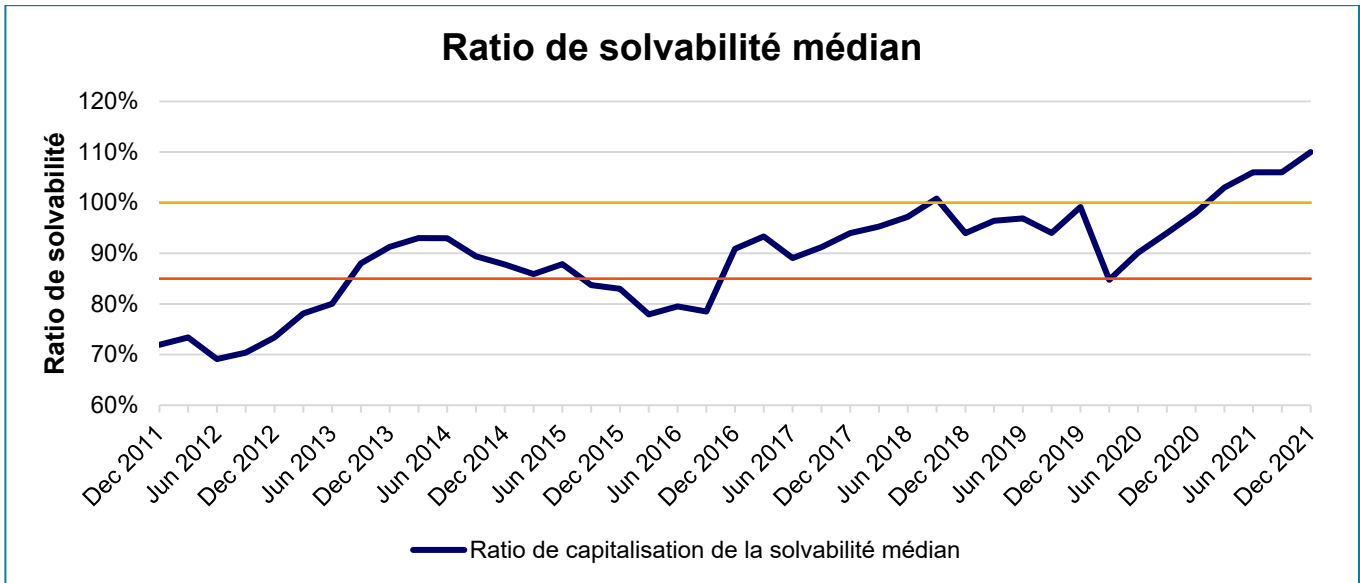


La pandémie de COVID-19 s'est poursuivie au quatrième trimestre et on a assisté à la propagation rapide du variant Omicron, entraînant la remise en vigueur à la fin du trimestre et au début de 2022 de nombreuses mesures de confinement un peu partout au pays. Par contre, la conjoncture économique a continué de s'améliorer, le taux de chômage et le PIB étant presque revenus à leurs niveaux d'avant la pandémie. Plus précisément, selon les données de Statistique Canada, le taux de chômage est passé de 6,9 % en septembre à 5,9 % en décembre et le PIB a connu une augmentation mensuelle de 0,8 % en octobre. L'inflation s'est maintenue au-dessus de la fourchette cible de la Banque du Canada de 1 % à 3 % pendant huit mois consécutifs; le taux d'inflation annualisé de l'IPC était de 4,7 % en novembre. La chaîne d'approvisionnement mondiale a continué d'être perturbée et le taux annualisé d'inflation des biens était de 6,9 % en novembre et celui des services était de 2,9 %. La Banque du Canada s'attend à ce que l'inflation régresse vers son objectif cible de 2 % au cours de la deuxième moitié de 2022.

Au quatrième trimestre, la courbe des rendements obligataires de référence de la Banque du Canada s'est aplatie, le rendement des obligations de dix ans et à long terme ayant baissé légèrement et celui des obligations de deux et de trois ans ayant connu une vive progression. Les rendements ont également été positifs au cours du trimestre dans le marché canadien des actions et des titres à revenu fixe. L'indice obligataire universel Canada FTSE a augmenté de 1,5 % et l'indice composé S&P/TSC a augmenté de 6,5 %

Dans le contexte du renforcement des économies nationales et d'une inflation à la hausse, les banques centrales réduisent ou mettent fin à leurs programmes d'assouplissement quantitatif. En effet, la Banque d'Angleterre a même augmenté son taux bancaire. Au Canada, la politique monétaire reste favorable, la

Banque du Canada ayant maintenu à 0,25 % le taux cible du financement à un jour. La Banque du Canada a mis fin à son programme d'assouplissement quantitatif, mais elle réinvestira les recettes des obligations venant à échéance pour maintenir les titres publics qu'elle détient. Aux É.-U., la Réserve fédérale a maintenu la fourchette prévue de son taux directeur de 0 à 0,25 %. Tout en continuant l'acquisition d'actifs, elle a ralenti le rythme des acquisitions au quatrième trimestre et prévoit mettre fin au programme en mars 2022, sous réserve de la conjoncture économique.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés pour chaque régime (actifs et passifs) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 décembre 2021 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'étaient pas directement pris en compte dans les sorties de trésorerie, mais l'ont été indirectement dans les gains nets, après dépenses, des investissements.
 - Les passifs estimatifs prévus ont été calculés dans le respect des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires pour les valeurs actualisées des rentes et à l'aide des conseils courants pour les coûts estimés d'achat des rentes en vigueur à la date des projections.
2. Les taux nets réels de chaque régime sont calculés en fonction de l'information sur les pensions consignée dans le sommaire des renseignements sur les placements (SRP) le plus récent. L'estimation des rendements, le cas échéant, devait être réalisée à partir des renseignements sur la répartition des avoirs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, lesquels ont été compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume les répartitions d'actifs inscrites au SRP par principale catégorie d'actifs, à partir des renseignements les plus récents consignés dans le SRP :

Argent	Actions canadiennes	Actions étrangères	Revenu fixe ²	Secteur immobilier	Divers
2,0 %	20,9 %	21,4 %	49,3 %	5,3 %	1,1 %

² Présumé être composé de 50 % d'obligations de l'indice obligataire universel FTSE TMX et de 50 % d'obligations de l'indice obligataire à long terme FTSE TMX.

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice de rendement net total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCE Monde	Indice obligataire universel FTSE TMX	Indice obligataire à long terme FTSE TMX	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T4 2021	6,5 %	7,5 %	1,5 %	4,8 %	11,6 %
T3 2021	0,2 %	2,3 %	-0,5 %	-1,6 %	1,5 %
T2 2021	8,5 %	6,2 %	1,7 %	3,7 %	9,2 %
T1 2021	8,1 %	3,5 %	-5,0 %	-10,7 %	3,7 %